

semble qu'il n'y ait aucune attraction sexuelle entre des conjoints appartenant aux deux espèces différentes.

La répartition d'*Echinogammarus berilloni*, dans une région déterminée, complète et explique les indications fournies par sa distribution générale. Cet Amphipode est une espèce adaptée à des eaux relativement chaudes (mais courantes), et c'est pour cette raison qu'il est abondant dans toutes les rivières du Sud-Ouest, et qu'il devient rare dans les régions septentrionales.

## INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

1. CHEVREUX (ED.). — Sur le *Gammarus berilloni* Catta. *Bull. Soc. Zool. France*, XXI, 1896.
2. CHEVREUX (ED.) et FAGE (LOUIS). — Amphipodes. *Faune de France*, IX, Paris, 1925.
3. SCHELLENBERG (A.). — *Echinogammarus berilloni* (Catta), ein Bewohner deutscher Gewässer. *Zool. Anz.*, LXII, 1925.
4. STEBBING (TH.-R.-R.). — Amphipoda. I. Gammaridea. *Das Tierreich*, XXI, Berlin, 1906.
5. VANDEL (A.). — Sur le mode de vie de deux Planaires (*Polycelis cornuta* Johnson et *Planaria alpina* Dana) aux environs de Paris et sur la constitution de la faune des ruisseaux de la même région. *Bull. Soc. Zool. France*, XLIV, 1919.
6. VANDEL (A.). — Une nouvelle station de l'Amphipode, *Echinogammarus berilloni* (Catta). *Feuille des Naturalistes*, n° 14, 1925.
7. VIRIEUX. — Crustacés d'eau douce de la région jurassienne. *Bull. Soc. Hist. Natur. Doubs*, n° 27, pp. 13-14, Besançon, 1912 (1914).

### Séance du 26 janvier 1926

PRÉSIDENCE DE M. MESNIL, PRÉSIDENT

## NOTE SUR *LACERTA RIVETI* CHABANAUD

PAR

L.-A. LANTZ

En janvier 1919, CHABANAUD décrit une variété nouvelle du Lézard des murailles, *Lacerta muralis Riveti*, d'après un exemplaire unique provenant de Strkovo, près du lac Mala Prespa (Macédoine), et faisant partie des collections rassem-

blées dans les Balkans par le Dr RIVET, de 1917 à 1919 (1). Peu après pourtant, cette forme fut classée par BOULENGER parmi les synonymes de *L. muralis muralis* (2).

Sur ces entrefaites, BOLKAY avait décrit sous le nom de *Lacerta Erhardi* var. *Veithi*, un Lézard originaire de Visoka, près Fieri (Albanie) (3), que dans un mémoire ultérieur (4) il éleva au rang d'espèce distincte. Décrite une seconde fois par WERNER, indépendamment de BOLKAY, sous le nom de *Lacerta muralis Veithi* (5), cette forme fut ensuite mentionnée dans plusieurs publications herpétologiques, dont la plus importante est celle de KARAMAN (6).

Ayant reçu, en 1923, une série de *Lacerta Veithi* vivantes, je pus aisément me convaincre que ces Lézards, tant par leurs proportions que par le caractère du dessin, étaient bien distincts de *L. muralis muralis*, quoiqu'aucun caractère important de l'écaillage ne permit de les en distinguer.

Au cours de cette étude, je fus amené à constater que la définition de *L. muralis Riveti* s'appliquait parfaitement à mes *L. Veithi*, et qu'en réalité il s'agissait là d'une seule et même forme. Ceci fut confirmé par l'examen du type de *L. muralis Riveti*. Enfin, la question de priorité fut élucidée du fait que la description de *L. Erhardi* var. *Veithi*, quoique portant la date de 1919, n'a paru qu'au commencement de 1920 (7), soit un an environ après celle de *L. muralis Riveti*.

Je m'abstiendrai d'énoncer une opinion définitive sur les affinités de *L. Riveti*. Ce qui est certain, c'est que ce Lézard se distingue à première vue de *L. muralis muralis*, qui habite parfois les mêmes localités, sans que les deux formes paraissent se mélanger et sans qu'on ait trouvé jusqu'ici aucun exemplaire pouvant être considéré comme intermédiaire.

Il m'est impossible par contre de juger de sa parenté avec *L. milensis* Bedr. (= *Erhardi* Bedr.), faute de matériel suffisant de cette dernière espèce. D'après l'opinion plus récente de

(1) *Bull. Mus. Hist. Nat.*, Paris, 1919, n° 4, p. 23.

(2) *Monograph of the Lacertidae*, I, Londres, 1920, p. 164.

(3) *Glasnik zem. museja Bosn. i Herc.*, Sarajevo, 1919.

(4) *Ibid.*, 1920.

(5) *Archiv f. Naturgeschichte*, Berlin, 84 A 10, p. 142 (juin 1920).

(6) *Beiträge zur Herpetologie von Mazedonien*, *Glasnik d. Kroat. naturw. Ges.*, Zagreb, 1922, p. 14 du tiré à part.

(7) Renseignement dû à M. Bolkay lui-même, par l'entremise de M. Rob. Mertens.

BOLKAY (1), basée sur des études ostéologiques, *L. Riveti* ne serait pas aussi rapprochée de *L. milensis* qu'il l'avait cru d'abord. L. MULLER, qui a eu l'occasion d'étudier *L. Riveti* en Macédoine et *L. milensis* dans les Cyclades, est d'avis contraire; il a constaté une grande similitude dans l'aspect général et l'éthologie des deux formes et conclut à leur très étroite parenté. En attendant une étude plus complète de ce groupe, il paraît donc préférable de maintenir provisoirement *L. Riveti* au rang d'espèce.

Quoique pour quiconque les a observées en vie, *L. Riveti* et *L. muralis muralis* ne sauraient être confondues, il n'est nullement facile de les définir avec une netteté suffisante pour permettre à une personne non avertie de déterminer avec sûreté des sujets isolés. Cet état de choses si fréquent parmi les formes du sous-genre *Podarcis* en font considérer la systématique comme l'une des questions les plus compliquées de l'herpétologie, question sur laquelle des travaux nombreux et des plus consciencieux n'ont pas réussi à jeter une clarté suffisante.

Il me semble pourtant qu'en introduisant dans ces études un peu plus d'esprit mathématique on devrait arriver à de meilleurs résultats.

Prenons une forme quelconque du groupe *muralis* dont nous possédons une série d'exemplaires. Choisissons, en nombre aussi grand que possible, les caractères qui nous paraissent distinctifs. Exprimons-les par des chiffres; s'il s'agit de dimensions, rapportons-les à une unité, pour laquelle il est tout indiqué de choisir la longueur de la tête et du tronc réunis, facile à mesurer du bout du museau à l'anus. Si par exemple pour chacun de nos sujets nous divisons la longueur du piléus par la distance du bout du museau à l'anus, nous obtiendrons des chiffres du même ordre et immédiatement comparables, quelle que soit la taille de nos exemplaires. Nous noterons les chiffres extrêmes et calculerons la moyenne, qui dans une série homogène, correspond au maximum de fréquence. La variabilité du caractère en question sera suffisamment définie par ces trois chiffres, quoiqu'elle puisse être représentée mieux encore par un graphique. Plus notre série comprendra d'individus, plus les chiffres obtenus seront exacts et compréhensifs. Nous

(1) *Loc. cit.*, 1920, et *Blätter f. Aq. u. Terr. Kunde*, 1924, p. 405.

agirons de même pour les caractères de l'écaillure pouvant être exprimés en chiffres et obtiendrons ainsi une sorte de formule qui caractérisera notre forme bien mieux qu'une longue description. Répétons l'expérience sur une forme voisine et nous verrons les différences ressortir clairement.

Comparons par exemple le nombre des pores fémoraux chez *L. Riveti* et chez *L. muralis muralis*. Les chiffres extrêmes de *L. Riveti* sont 19-24, ceux de *muralis muralis* 13-27. A qui ne

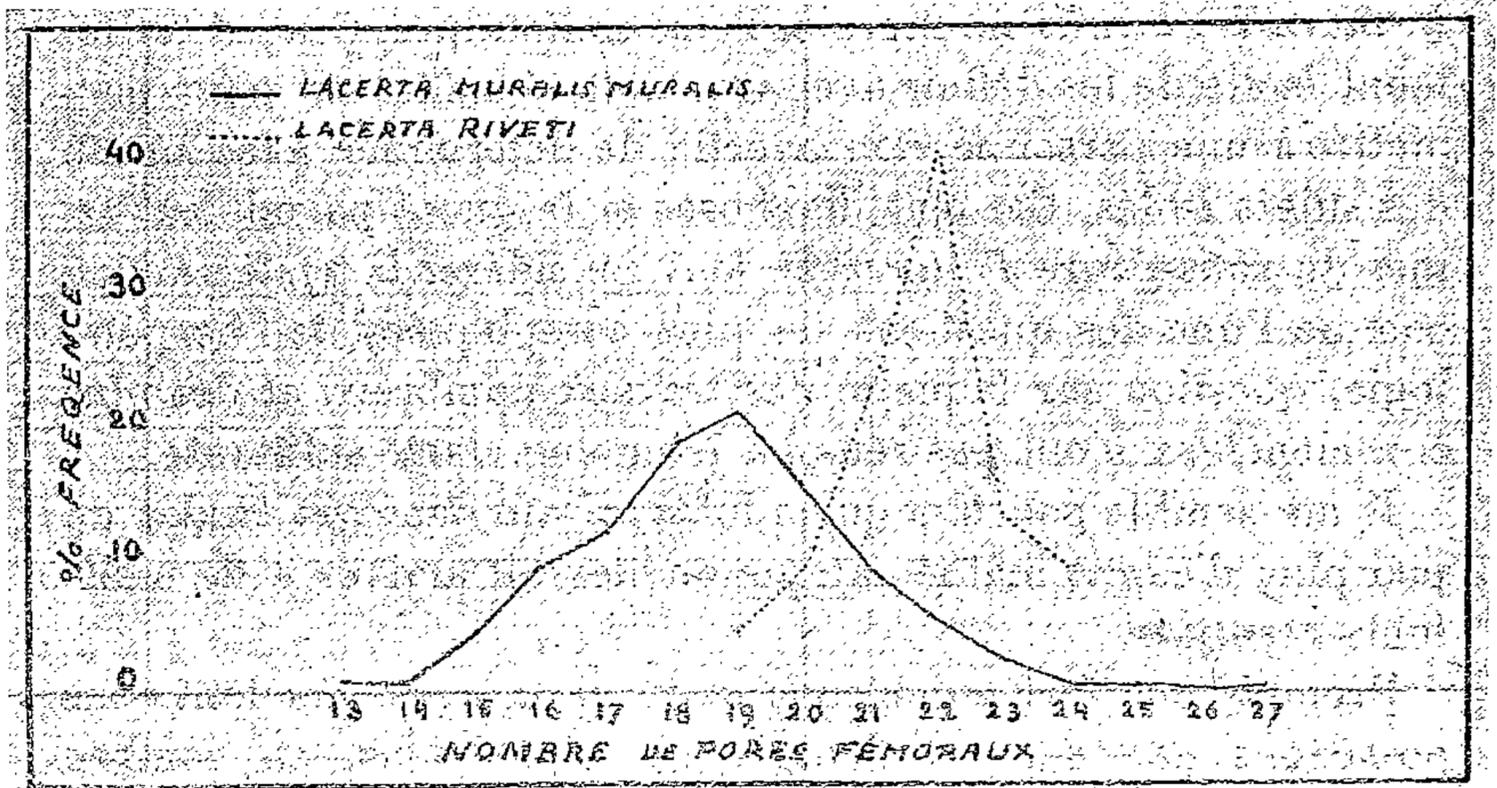


FIG. 1. — Graphique de variation du nombre de pores fémoraux.

considère que ces extrêmes, le nombre des pores fémoraux ne fournit aucun caractère distinctif, car l'étendue de variabilité 19-24 de *Riveti* rentre entièrement dans celle plus vaste de *muralis muralis*. Au contraire, si nous comparons les moyennes, 22 chez *L. Riveti* contre 19 chez *L. muralis muralis*, la différence saute aux yeux (fig. 1).

De même il est toujours possible de ramener à un schéma ou dessin primitif les variations individuelles du dessin qui sont souvent très considérables dans une même forme de Léopard. Ce schéma est constant pour chaque forme et peut aider à la caractériser. Le premier essai d'une systématisation des éléments du dessin chez les Lacertidés a été fait par EIMER (1) mais

(1) Untersuchungen über das Variiren der Mauereidechse. *Archiv f. Naturgesch.*, Tübingen, 1881, p. 330.

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | <i>Lacerta Riveti</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | <i>Lacerta muralis muralis</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Proportions.</p> <p>Rapport de la longueur du piléus à la distance du bout du museau à l'anus.</p> <p>Rapport de la longueur du membre antérieur à la distance du bout du museau à l'anus.</p> <p>Rapport de la longueur du membre postérieur à la distance du bout du museau à l'anus.</p> <p>Rapport de la longueur du membre postérieur à la distance du bout du museau à l'anus.</p>                                                                                                                                                                                                                  | <p>Tête haute, museau relativement court; tronc allongé, peu aplati; membres assez longs, mais robustes; queue longue, forte à la base, très effilée vers l'extrémité.</p> <p>♂ 0,23 — 0,24 — 0,25 (8 ex.).<br/> ♀ 0,20 — 0,21 — 0,22 (3 ex.).</p> <p>♂ 0,33 — 0,36 — 0,38 (8 ex.).<br/> ♀ 0,31 — 0,32 — 0,33 (3 ex.).</p> <p>♂ 0,56 — 0,58 — 0,59 (8 ex.).<br/> ♀ 0,48 — 0,51 — 0,53 (3 ex.).</p> <p>♂ 1,90 — 2,01 — 2,10 (4 ex.).</p> | <p>Tête moins haute, museau relativement long; tronc moins long, distinctement aplati; membres moyens; queue un peu moins longue, moins effilée.</p> <p>♂ 0,24 — 0,25 — 0,26 (18 ex.) (1).<br/> ♀ 0,20 — 0,22 — 0,25 (11 ex.) (1).</p> <p>♂ 0,31 — 0,33 — 0,36 (18 ex.).<br/> ♀ 0,26 — 0,30 — 0,33 (11 ex.).</p> <p>♂ 0,47 — 0,52 — 0,57 (18 ex.).<br/> ♀ 0,42 — 0,47 — 0,53 (11 ex.).</p> <p>♂ 1,88 — 1,98 — 2,07 (5 ex.).</p> |
| <p>Ecaillage.</p> <p>Nombre de gulaires dans la ligne médiane.</p> <p>Nombre de dorsales autour du milieu du tronc.</p> <p>Nombre de rangées transversales de ventrales.</p> <p>Nombre de pores fémoraux.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | <p>Temporales, gulaires, dorsales, ventrales et pores fémoraux plus nombreux.</p> <p>24 — 26 — 30 (11 ex.).</p> <p>53 — 56 — 60 (11 ex.).</p> <p>♂ 27 — 28 — 29 (8 ex.).<br/> ♀ 30 — 31 — 32 (3 ex.).</p> <p>19 — 22/22 — 24 (11 ex.).</p>                                                                                                                                                                                              | <p>Temporales, gulaires, dorsales, ventrales et pores fémoraux moins nombreux.</p> <p>19 — 24 — 32 (239 ex.) (2).</p> <p>42 — 54 — 62 (239 ex.).</p> <p>♂ 23 — 25 — 28 (146 ex.).<br/> ♀ 25 — 28 — 32 (93 ex.).</p> <p>13 — 19/19 — 27 (238 ex.).</p>                                                                                                                                                                           |
| <p>Dessin et coloration.</p> <p>Voir fig. 2 et aussi les figures données par WERNER (3) et BOLKAY (4).</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | <p>Bande occipitale absente ou à peine indiquée sur la nuque; bandes pariétales larges, rapprochées, mais toujours séparées par une raie plus claire, même dans le cas où le dessin est modifié avec formation de marbrures transversales.</p> <p>Face inférieure blanche, orangée ou rouge, sans taches foncées; coins des ventrales externes verts ou bleu verdâtre chez le ♂.</p>                                                    | <p>Bande occipitale presque toujours présente; bandes pariétales étroites, distantes; en cas de dessin modifié avec formation de marbrures transversales celles-ci s'étendent à travers le milieu du dos.</p> <p>Face inférieure blanche, jaune ou rouge, très fréquemment tachetée de noir ou de gris, au moins sur les ventrales externes. Coins de ces dernières bleu turquoise chez le ♂.</p>                               |
| <p>(1) Exemplaires de ma collection, originaires de diverses régions de la France.</p> <p>(2) Pour obtenir des chiffres représentant le mieux possible l'étendue de variabilité des caractères en question chez <i>L. muralis muralis</i>, j'ai ajouté aux 29 exemplaires de ma collection les données du matériel décrit par BOULENGER, <i>Monograph of Lacertidae</i>, 1, p. 169-175, en exceptant toutefois les exemplaires de Grèce (p. 175), parmi lesquels figure le type de <i>L. Riveti</i>.</p> <p>(3) <i>Loc. cit.</i>, p. 142.</p> <p>(4) <i>Blätter f. Aq. u. Terr. Kunde</i>, 1921, p. 105.</p> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |

la nomenclature plus pratique, sinon parfaite, proposée par MEHELY (1) est actuellement adoptée pour la plupart des herpétologistes (fig. 2).

Les caractères pouvant servir à distinguer *L. Riveti* de

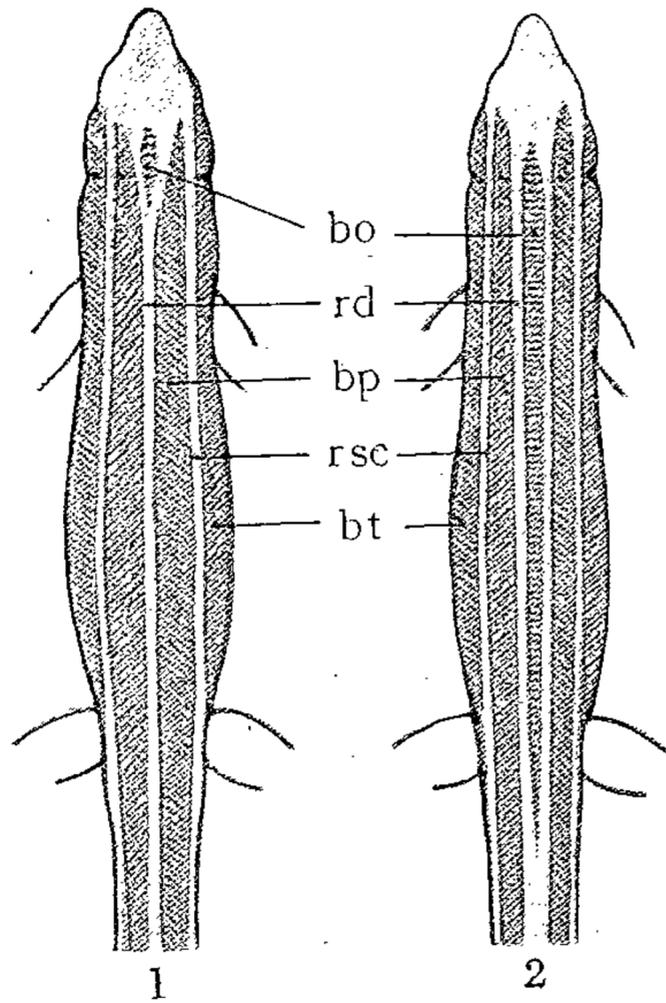


FIG. 2. — Schéma du dessin de 1. *L. Riveti*, 2. *L. muralis muralis*; *bo*, bande occipitale; *rd*, raie dorsale; *bp*, bande pariétale; *rsc*, raie supra-ciliaire; *bt*, bande temporale.

*L. muralis muralis* sont énumérés dans le tableau ci-contre.

Outre le type, la collection RIVET contient d'autres *L. Riveti* provenant de Florina et de Koritza; les sujets que j'ai reçus vivants avaient été capturés soit à Skoplie, soit à Doiran. *L. Riveti* semble donc habiter la plus grande partie de l'Albanie et de la Macédoine; les localités extrêmes où elle a été signalée sont, au nord, Skoplie; au sud, Koritza; à l'ouest, Visoka; à l'est, Doiran.

D'après BOLKAY et KARAMAN, cette espèce est pétrophile, moins toutefois que *L. muralis muralis*. Dans les régions où les deux formes existent, *L. Riveti* paraît préférer les

rochers, tandis que *L. muralis muralis* affectionne, comme partout ailleurs, les vieilles constructions et ne craint pas la proximité des habitations humaines.

Il me paraît intéressant de relater ici un cas fort curieux de régénération d'un orteil chez une femelle de *L. Riveti*. Je reçus cet animal le 8 août 1923 et constatai aussitôt qu'il avait plusieurs doigts et orteils endommagés. En particulier au pied gauche, le cinquième orteil était seul en bon état; les autres pendaient, à moitié desséchés et presque séparés du membre par une profonde incision dans le métatarse. J'opérai l'animal le même jour en enlevant toute la partie nécrosée. La plaie guérit rapidement et le 16 septembre, à mon grand étonnement, je constatai la présence, environ au milieu de la cicatrice,

(1) *Ann. Mus. Hung.*, Budapest, 1909, p. 423.

d'un régénérat ayant la forme d'un orteil à deux phalanges, mou encore et à peine pigmenté, mais portant un commencement d'écaillage. Lorsque l'animal mourut, quelques mois plus tard, l'orteil régénéré avait atteint environ la longueur du cinquième orteil resté intact (fig. 3).

La régénération de membres autres que la queue est chose fort rare chez les Reptiles. BOULENGER a décrit et figuré un régénérat en forme de queue remplaçant la jambe gauche d'une *Lacerta Dugesii* (1), et cite un autre cas de ce genre observé par BRINDLEY chez *L. muralis*. Ce sont les seuls exemples de ce phénomène qui soient parvenus à ma connaissance.

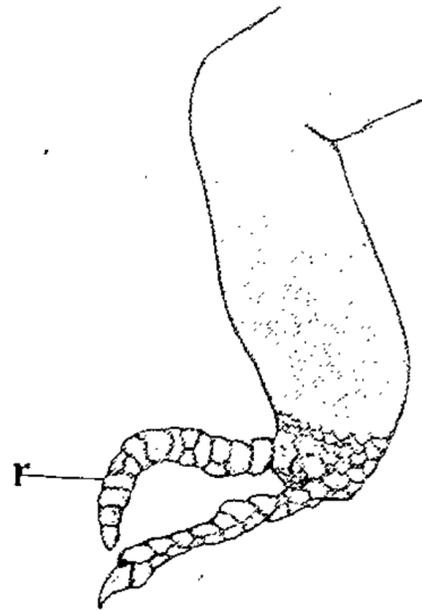


FIG. 3. — r, orteil régénéré.

En terminant je tiens à remercier MM. Stanko KARAMAN et W. WOLTERSTORFF du matériel vivant qu'ils ont eu la grande obligeance de me procurer; je suis également reconnaissant à MM. L. ROULE et F. ANGEL d'avoir bien voulu me faciliter l'examen des spécimens de la collection RIVET.

## NOUVEAUX COLÉOPTÈRES DU TONKIN

[2<sup>e</sup> article] (2).

PAR

M. PIC

*Scaphosoma lateapicale* n. sp. *Subovatum, nitidum, supra sat fortiter et sparse punctatum, nigrum, elytris apice sat late testaceis, membris abdomineque apice testaceis; stria suturalis ad basin non prolongata.* Long. 1 mm. Lac Tho.

Voisin de *L. tonkineum* Pic, en diffère, à première vue, par les élytres largement testacés à leur sommet.

*Scaphosoma breveapicale* n. sp. *Subovatum, sat latum, nitidum, nigro-piceum, elytris apice testaceo marginatis, infra*

(1) On the Lizards allied to *L. muralis*. *Trans. Zool. Soc.*, XXI, 1, 1916, p. 83 et pl. VII, fig. 5.

(2) Voir le premier article, in *Bull.* XLVIII 1923, p. 269. Les espèces décrites ici, comme précédemment, font partie de ma collection, celles originaires de Lac Tho ou Hoa Binh ont été recueillies par le R. PÈRE DE COOMAN.